



DECRET D/2023/ 0087 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE
L'AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR DES JEUX ET
PRATIQUES ASSIMILEES (ARSJPA)**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le Décret D/2021/059/PRG/CNRD/SGG du 02 novembre 2021 portant attribution, organisation et fonctionnement de la Présidence de la République ;

Vu le Décret D/2022/0387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2022/0548 /PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2022/0549/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2023/045/PRG/CNRD/SGG du 28 janvier 2023 portant fixant les statuts de l'Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées (ARSJPA) ;

Vu le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

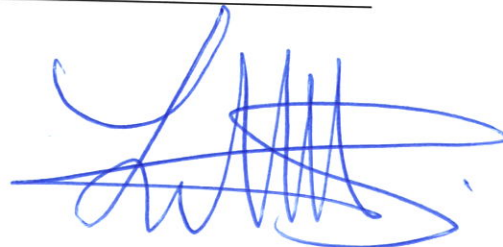
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Mamadou CISSE**, Auditeur Comptable et Financier, Expert secteur de jeux de hasards est nommé Directeur Générale de l'Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées (ARSJPA) ;



Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 23 MARS 2023



Colonel Mamadi DOUMBOUYA

